

Dépôt :

M. André Bauler (DP)

Luxembourg, le 18 mars 2024

HA- Défense de la démocratie
face aux tentatives de
déstabilisation



MOTION

Motion concernant la défense de la démocratie face aux tentatives de déstabilisation

La Chambre des Députés,

- Considérant que les démocraties à travers le monde se voient confrontées à une prolifération d'activités de désinformation et d'influences voire d'ingérences tant nationales qu'étrangères ;
- Constatant que les discours de haine sur les réseaux sociaux et dans l'espace public continuent de gagner en intensité ;
- Redoutant une fragilisation de la cohésion sociale et une régression de la confiance accordée par les citoyens dans l'État de droit ;
- S'inquiétant de la radicalisation de la société, de l'émergence de populismes et de la montée des extrêmes;
- Estimant que la résilience de notre démocratie est basée avant tout sur le principe d'un débat ouvert et transparent;
- Considérant la propagation croissante de « Fake News » et de stratégies hybrides visant à influencer sur l'opinion publique, notamment par le truchement des nouveaux médias ;
- Considérant que les activités de manipulation constituent un risque pour la sécurité et la pérennité du système démocratique, de ses organes, ses processus et ses principes ;
- Vu l'importance de l'éducation politique dans une période marquée par un populisme croissant et la diffusion d'informations manipulatrices ;
- Rappelant le devoir collectif de préserver et de promouvoir les valeurs démocratiques sur lesquelles reposent nos libertés et droits fondamentaux ;
- Félicitant l'initiative récente et multipartite de plusieurs organisations de jeunesse visant à renforcer le modèle démocratique et ses institutions ;

Invite le Gouvernement

- À mettre en œuvre tous les moyens à sa disposition pour renforcer la résilience collective et défendre les principes démocratiques, tant au niveau national qu'au niveau européen et international ;

- À poursuivre ses efforts en matière de prévention et de sensibilisation pour lutter contre le discours de haine ;
- À combattre la désinformation et les tentatives de manipulation par des ingérences externes en mettant en œuvre les Digital Markets Act et Digital Services Act ;
- À collaborer davantage avec les acteurs du terrain en renforçant les efforts de prévention, d'information et de sensibilisation en matière d'éducation politique et sociale (BEE Secure, Zentrum für politisch Bildung, respect.lu, ...)
- À adapter, voire à repenser le travail de mémoire afin de susciter davantage l'intérêt des citoyens, en particulier celui des jeunes générations ;


A. BAULER


P. Brundt

S. BEISSEL


TAINA BIFFERT


L. Zeinich


Nathalie MORGENTHALER